

## DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 15 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° DCS2025-021

Objet : Budget « aménagement numérique » - Décision modificative n°1

Le quinze octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 09 octobre 2025

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués représentés : 8

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 13 délégués présents + 8 pouvoirs correspondant à 69 voix

**PRESENTS :**

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Isoline GARREAU.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Jean-Pierre BARIANT, Michel CHARIAU, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Christian PEUTOT, Joël SURIER, Emmanuel VIVET, Pascal FOURNIER, Jonathan WOFSY.

**REPRESENTES :**

Délégués de la Région :

Angela AVOND a donné pouvoir à Olivier LAVENKA

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Isoline GARREAU

Délégués des EPCI :

Didier FENOUILLET a donné pouvoir à Jean-Pierre BARIANT

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Philippe BAPTIST

Jean-Claude LECINSE a donné pouvoir à Joël SURIER

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Jean ABITEBOUL

Daniel DOMETZ a donné pouvoir à Michel CHARIAU

Christian ROBACHE a donné pouvoir à Christian PEUTOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian PEUTOT

**Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5722-1,*

*Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2024-038 en date du 11 décembre 2024 relative au vote du Budget Primitif du budget annexe « aménagement numérique » pour 2025 ;*

*Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2025-008 en date du 2 avril 2025, relative au vote du budget supplémentaire du budget annexe « aménagement numérique » pour 2025 ;*

*Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2025-020 en date du 15 octobre 2025, approuvant la modification de l'Autorisation de Programme « premier équipement » (AP 2020-2027) ;*

*Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2025-020 en date du 15 octobre 2025, approuvant la modification de l'Autorisation de Programme « Sites isolés » (AP 2023-2027) ;*

*Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2025,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 9 octobre 2025,*

*Vu le rapport n°DCS2025-021.*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (69 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2025 en décidant que les crédits sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

## EXPLOITATION

	BP+BS	Décision Modificative n°1	BP+BS+DM
<b>Total dépenses d'exploitation</b>	<b>16 055 000,00 €</b>	<b>1 700 000,00 €</b>	<b>17 755 000,00 €</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 370 000,00 €	0,00 €	1 370 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	660 000,00 €	140 000,00 €	800 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 724,73 €	0,00 €	15 724,73 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00 €	60 000,00 €	110 000,00 €
68 CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	0,00 €	1 100 000,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 359 275,27 €	1 500 000,00 €	10 859 275,27 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>16 055 000,00 €</b>	<b>1 700 000,00 €</b>	<b>17 755 000,00 €</b>
002 RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	5 794 829,29 €	0,00 €	5 794 829,29 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 740 000,00 €	0,00 €	4 740 000,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	220 170,71 €	0,00 €	220 170,71 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	1 700 000,00 €	7 000 000,00 €

## INVESTISSEMENT

	BP+BS+RAR	Décision Modificative n°1	BP+BS+RAR+DM
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>30 050 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>30 050 000,00 €</b>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 359 275,27 €	1 500 000,00 €	10 859 275,27 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €		3 500 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000,00 €	375 000,00 €	377 000,00 €
10 COTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 141 822,73 €		10 141 822,73 €
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	7 046 902,00 €	-1 875 000,00 €	5 171 907,00 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00 €		0,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €		0,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>30 050 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>30 050 000,00 €</b>
001 RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT	9 667 931,33 €	0,00 €	9 667 931,33 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	-1 700 000,00 €	7 000 000,00 €
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 788,94 €	375 000,00 €	381 788,94 €
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 300 000,00 €		2 300 000,00 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 413,95 €	0,00 €	68 413,95 €
20 Immobilisation incorporelle Hors Opérations	48 413,95 €		48 413,95 €
immobilisation incorporelle réseau objets connectés	20 000,00 €		20 000,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	428 862,78 €	0,00 €	428 862,78 €
immobilisation corporelle Hors Opérations	28 868,78 €		28 868,78 €
immobilisation corporelle réseau objets connectés	400 000,00 €		400 000,00 €
TRAVAUX EN COURS	10 217 242,00 €	-2 014 245,00 €	8 202 997,00 €
23 Travaux en cours Hors opération	126 855,00 €		126 855,00 €
Travaux en cours Opération semi@libre77 Affirmage	2 155 050,24 €	-125 345,00 €	1 729 705,24 €
Travaux en cours Opération semi@libre77 Sites homs	7 935 336,76 €	-1 528 900,00 €	6 346 436,76 €
AUTRES IMMO. FINANCIERES	2 000 755,00 €	-60 755,00 €	2 000 000,00 €
27 Autres immo. financières Hors opération	0,00 €		0,00 €
Autres immo. financières et dérivés semi@libre77 Site équipement	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
Autres immo. financières et dérivés semi@libre77 raccordement	60 755,00 €	-60 755,00 €	0,00 €

  
Olivier LAVENKA  
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 20/10/2025

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site [www.seine-et-marne-numerique.fr](http://www.seine-et-marne-numerique.fr) et sa transmission au représentant de l'Etat auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).